

ETAIENT PRESENTS

P. LE BOUCHER – A.MARTIN – Y. FURET – C. OOGHE – N. BEAUFILS
JY LE FAILLER- P. GUEUTIER– Y . GOUNET- E. COULON-LAURENT DELMAS

ETAIENT EXCUSES

R.KOMPF – M. MASSON- M. DUGENET — B. CALVARIN –A. FAUTRAT- PH. COLLINET–
F. LE GOFF JP LAUSSAC

La séance est ouverte à 19H20

1-RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commissions voile à l'école

Pierre le BOUCHER évoque le sujet de la mise en œuvre du bateau collectif et le document concernant l'aspect réglementaire de la pratique.

Il faut définir ce qu'est un bateau collectif. Une liste de supports est en cours d'élaboration

En 2008 la prévision pour les journées ETVD concernera une centaine de classes et 2000 élèves.
Les centres nautiques de la baie de Saint Briec ont été sollicités pour l'organisation sans succès, ce sont donc les clubs de Plouha, Chatelaudren, Jugon et Pléneuf qui compenseront.

Pour le futur la Commission régionale voile à l'école faisant partie du groupe de pilotage régional.
Les rencontres nautiques à l'école sont en projet dans l'ensemble de la région avec une communication régionale.

Commission développement

Il est souhaitable que les clubs consultent le lien du site sur les statistiques de fréquentation d'été.

Pour la location il faut prendre en compte les actions faites en dehors des PPP.

Le sujet sur l'application de la convention nationale sportive est évoqué.

Une réflexion globale sur la formation est faite par UNI FORMATION avec des propositions de formations sur le département dans le cadre de la formation continue pour les structures nautiques.
Le CDV22 a rencontré récemment UNI FORMATION pour les formalités et les démarches administratives.

Laurent DELMAS évoque la structure Kiné Ouest prévention qui interviendrait.

En tout état de cause un courrier sera diffusé aux clubs avant le 15 décembre 2007.

Commission arbitrage

Annick MARTIN intervient en évoquant le colloque des arbitres le 15 décembre 2007 à Plérin Tournemine.

Le 26 janvier à Paimpol se déroulera une formation comité et jury.

Dans les promotions il faut noter, 3 comités de courses régionaux, 1 joueur régional, 2 joueurs stagiaires.

Des arbitres participaient aux rencontres sportives D1 Optimist de la Toussaint.

Commission handi nautisme

Laurent DELMAS évoque le sujet de l'opération handi-nautisme organisée depuis plusieurs années à Jugon. Le conseil général ne souhaite pas reconduire des actions journées handi dans cette seule structure.

Pour le calendrier 2008 une réunion de la commission interviendra après le salon nautique afin de fixer le format 2008 de cette action et l'impact budgétaire.

Commission sportive

Aucune nouvelle information dans cette rubrique. A signaler tout de même la très bonne participation des coureurs au stage de la Toussaint (40 coureurs du département, 14 invités polonais). La formule a plu. Elle sera reconduite sur les prochains stages.

2-BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES 2008

Jean Yves LE FAILLER évoque plusieurs points :

Le bilan 2007 devrait se solder conformément aux prévisions.

Pour faire suite à une question d'Eric COULON quatre centres nautiques ne sont pas à jour de leur cotisation. Pierre LE BOUCHER contactera le YC club du Trieux.

Pour faire suite à la labellisation du centre des ALBATROS il sera expressément demandé à ce club de se mettre à jour de ses cotisations. Yvon FURET suivra ce dossier.

Pour les autres structures une lettre recommandée sera adressée avec une mise en demeure au 31 décembre 2007.

Le budget prévisionnel 2008 est en cours d'élaboration. A ce sujet il serait souhaitable de définir la ligne consacrée au futur loyer de la maison des sports de Saint Briec.

Lors des assises des centres nautiques et d'un entretien informel avec Mr HERRY celui-ci nous informe du loyer dans une fourchette de 55/60€/m2/an ce qui équivaut à 2800€ annuel.

Il nous reste à déterminer en l'absence de document à quoi correspond cette somme. Yvon FURET prendra contact afin de pouvoir obtenir un complément d'information. Nous avons opté en 2004 pour trois modules de 16m2 soit 48 m2, pour un prix de 45€ du m2 Depuis aucune information ne nous a été communiquée.

Le cabinet comptable COMPTARMOR n'assurera plus les bilans financiers pour le comité. En lieu et place c'est le cabinet CER Plérin qui assurera cette prestation pour un coût inférieur de 400€.

Le premier rendez vous aura lieu le vendredi 07 décembre 2007 à Binic puis un second en décembre.

Jean Yves LE FAILLER demande également aux responsables de commissions de fournir un budget prévisionnel pour leurs commissions. Sans cette inscription au budget 2008 aucun fond ne sera débloqué.

Les promesses du Crédit Agricole concernant les frais bancaires sont appliquées.

3- ASSEMBLEE GENERALE

La prochaine assemblée générale est prévue le samedi 19 janvier 2008 à Paimpol (maison des plaisanciers) à partir de 14h 30 suivi de la remise des prix en présence de coureurs de haut niveau.(En fonction de leur disponibilité)

Nous expliquerons à Mathieu DUGENET (club de Saint-Jacut qui avait également postulé) les raisons de ce choix.

Un CA préparatoire aura lieu le 15 janvier 2008 et il est demandé à tous les administrateurs de participer.

Les modalités de cette assemblée seront conformes aux textes avec un ordre du jour classique.

4- SALON NAUTIQUE DE PARIS

Pierre LE BOUCHER évoque la manifestation du mercredi 5 décembre 2007 (11h) au cours de laquelle 3 collèges participeront avec le concours du Conseil Général et ceci en présence de coureurs du team Côtes d'Armor à la présentation de la politique sportive départementale, la présentation du championnat d'Europe de match Racing en 2008 à Saint Quay Portrieux ainsi que la présentation de la coupe de Bretagne.

Un bus de la société GUILLOU –DURAND partira le samedi 01 décembre 2007 de Lannion pour Paris via Saint Briec et Rennes.

Fait le mercredi 28 novembre 2007

JYVES LE FAILLER